



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Conférence Nationale de la Santé présente un nouveau mode de gouvernance en matière de santé, basé sur la décentralisation et la démocratie sanitaire

La **Conférence Nationale de la Santé**, dernière étape de la deuxième phase du **Dialogue Sociétal** et fruit des travaux de plusieurs années, s'est déroulée le jeudi 27 juin dernier en présence de la Ministre de la Santé par intérim, **Dr. Sonia BEN CHEIKH**, du Directeur Régional pour la Méditerranée Orientale de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), **Dr. Ahmad AL-MANDHARI**, du Représentant de l'OMS en Tunisie, **Mr. Yves SOUTEYRAND**, du Coordinateur Résident Nations Unies Tunisie, **Mr. Diego ZORILLA**, du Représentant de l'Union Européenne, **Mr. Laurent LE DANOIS** et du Président de la Commission de la Santé et des Affaires Sociales de l'ARP, **Dr. Souhail ALOUINI**. Cette conférence nationale a pu mobiliser plus de 400 participants.

Rappelons que l'objectif du **Dialogue Sociétal**, processus participatif regroupant les citoyens profanes, les professionnels de la santé, les experts et les parties prenantes, est d'aboutir à la mise en place d'un nouveau mode de gouvernance en matière de santé, basé sur la participation et sur l'exercice du droit à la santé dans le cadre de la réalisation de la couverture santé universelle.

Après un discours d'ouverture par **Madame Faiza KEFI**, Présidente du **Comité Technique du Dialogue Sociétal**, diverses discussions débats étaient organisées avec les participants de la Conférence en vue de discuter et d'enrichir le projet de Politique Nationale de Santé (PNS) pour en finaliser les recommandations :

- **Placer le citoyen au centre des préoccupations des institutions et des professionnels de santé** : en faisant de la santé familiale de proximité la porte d'entrée et le pivot du système de santé, de sorte que chaque citoyen ait la garantie de pouvoir accéder au paquet de services essentiels dont il a besoin, quel que soit son lieu de résidence, son âge, ses conditions sociales et son état de santé.
- **Rendre plus équitable l'accès aux soins** : en unifiant le régime de base afin qu'il fournisse une même protection financière à toute la population et en corrigeant les inégalités en donnant au secteur public les moyens d'assumer ses missions de service public, compte tenu de ses responsabilités d'assurer l'équité et promouvoir la formation et la recherche.



- **Donner aux autorités sanitaires le mandat, les instruments et les moyens pour réguler l'ensemble du secteur de la santé, public et privé** : une régulation active, qui donne la priorité à la réduction des dépenses directes des ménages, à l'extension de la couverture santé à l'ensemble de la population sans exclusion, à la garantie d'équité d'accès à un paquet de services essentiels et à la complémentarité et la collaboration entre les secteurs public et privé pour atteindre les objectifs de santé publique.
- **Lutter contre la corruption et l'exploitation financière des patients** : en réduisant l'asymétrie existante entre les citoyens et le système grâce à une plus grande transparence sur les conditions entourant les prestations et en créant des mécanismes participatifs pour une meilleure gestion des conflits d'intérêt et l'identification de mesures concrètes de prévention et de redressement des contextes propices ou sensibles à la corruption. L'intégration du citoyen dans le système et sa responsabilisation seront nécessaires.
- **Favoriser un environnement et des habitudes de vie saine**, en impliquant les éducateurs et les acteurs des secteurs impactant la santé.

Les représentants du Dialogue Sociétal insistent sur l'importance de l'engagement de toutes les parties prenantes et en particulier du gouvernement pour concrétiser la **PNS** par des décisions relatives à ses modalités de mise en place pour assurer sa durabilité.

« Nous estimons que cette réussite repose sur la nécessité de renforcer la confiance entre les usagers et le système de santé et sur la prise en considération des spécificités de chaque région. Elle nécessite d'ériger la PNS en textes législatifs et réglementaires et l'intégration de la santé dans tous les programmes et politiques », préconisait **Faiza KEFI**.

Dr. Sonia Ben Cheikh, Ministre de la Santé par intérim, appuyait ce point en déclarant: *« Nous travaillons à intensifier nos efforts pour réformer le système sanitaire en prenant en considération les attentes et les aspirations du citoyen tunisien et ce en accélérant la convergence des étapes du dialogue sociétal, les stratégies et les plans nationaux de la santé. La responsabilité de la santé est une responsabilité collective dans laquelle chaque partie assume son devoir ».*

Les **modalités de suivi de la PNS** seront soutenues par un plan de communication permettant de fournir les informations et les références scientifiques pour soutenir la culture de la santé à travers le respect des principes de transparence et de participation. Cette approche devra être consolidée par la mise en place de structures multisectorielles de



suivi de la **PNS** incluant les organismes et les instances chargés de la gouvernance ainsi que les corps de contrôle.

Des propositions approuvées et soutenues par **Dr. Ahmad AL-MANDHARI** qui déclarait que « *La vision régionale a souligné l'importance cruciale de l'engagement de toutes les parties prenantes sans lesquelles il serait difficile d'atteindre les résultats escomptés. La vision régionale appelle à **la santé pour tous, par tous** ».*

Dr Yves SOUTEYRAND ajoutait : « *L'Organisation mondiale de la Santé avec l'appui des autres agences des Nations Unies poursuivra sa contribution pour la pérennisation du Dialogue Sociétal en Tunisie et son appui à la mise en oeuvre de la politique nationale de la santé* ».

L'appel de la **Conférence Nationale de la Santé** avait été discuté par l'assistance, puis validé selon les correctifs proposés avant d'être adopté par toute l'assemblée présente.

La cérémonie officielle qui prévoyait la remise du **projet de Politique Nationale de Santé** au Chef du Gouvernement, **Mr. Youssef CHAHED**, a été reportée en raison des événements tragiques, survenus le 27 juin en Tunisie.

En attaché à ce communiqué :

1. *Appel Conférence Nationale de Santé (CNS)*
2. *Recommandations des Jurys Citoyens (JC) à la Conférence Nationale de Santé*

Contact Presse

Erich ALAUZEN

T.+216 93 953 465